



AVIS PUBLIC

Promulgation – Règlement # 195-2021

Modifiant le règlement 195-2015 concernant la numérotation des immeubles

1. AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que le conseil municipal a adopté le 16 novembre 2021 le règlement mentionné en titre.
2. Le but visé par le règlement est de modifier les personnes désignées pour son application.
3. Ce règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.
4. Toute personne intéressée peut s'adresser au bureau municipal, aux heures d'ouverture habituelles, pour en obtenir une copie imprimée ou le consulter sur le site internet de la Ville.

Donné à Saint-Pie, ce 22 novembre 2021
Annick Lafontaine
Greffière